

## ZONE SUD-EST AVIRON

### Fiche technique

## EPREUVES QUALIFICATIVES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS - JUNIOR ET SENIOR

### AIGUEBELETTE

Samedi 10 et dimanche 11 avril 2010

## 1. ORGANISATION

Organisée sous la tutelle de la Zone Sud-est, conjointement avec le Comité départemental de SAVOIE et les cadres techniques de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron.

Responsable de la zone Sud Est  
Vincent BUSSER, 44 route de Dracy 71640 GIVRY  
Email : vincent.busser@aliceadsl.fr  
Tél. : 06 16 95 74 10

Comité départemental de SAVOIE  
Georges GIMBEL, 217 Allée de Bellosère 73290 LA MOTTE SERVOLEX  
Email: georges.gimbel@orange.fr  
Tél.: 06 59 72 60 50

Coordonnateur Technique  
Julien HOUSSET  
Email : julien.housset@avironfrance.fr  
Tél. : 06 18 63 58 97

## 2. DESCRIPTIF

Epreuve interrégionale de sélection, qualificative pour les Championnats de France Bateaux courts de CAZAUBON catégories Junior et Senior, Homme et Femme.  
Elle peut également s'inscrire dans le programme du chemin de la sélection pour les ligues.

Samedi matin: éliminatoires à partir de 9h00

En fonction du niveau de la discipline, les cadres techniques et les responsables des commissions sportives régionales seront consultés pour désigner les têtes de série du moment : Elles seront réparties dans chacun des éliminatoires, afin d'équilibrer les manches.  
Le responsable de la zone et le coordonnateur organiseront le tirage au sort des autres concurrents, afin de compléter les manches.

Samedi après-midi : repêchages ou 1/6 finales

Dimanche matin : demi-finales ou 1/3 finales

Dimanche après midi : finales A et B et éventuellement C

L'avant programme sera envoyé ultérieurement et dépendra du nombre d'engagés.

### 3. LIEU

Base Départementale d'aviron du lac d'Aiguebelette  
73470 NOVALAISE

### 4. ENGAGEMENTS

Ils doivent être réalisés sur le site Internet de la FFSA : <http://www.avironfrance.asso.fr>

Ouverture des inscriptions : Lundi 22 mars 2010 à 8h00  
Clôture des inscriptions : Vendredi 02 avril 2010 à 14h00  
Consultation des inscriptions : Vendredi 02 avril 2010 à 20h00

Le coût de l'engagement est de 3,50 € par siège.

Afin de valider votre inscription, la copie de l'engagement ainsi que les chèques libellés à l'ordre du COMITE DE SAVOIE AVIRON sont à envoyer avant le 02 avril 2010.

Adresse : **Alain GUICHER CALLIN**  
**104, rue Béatrice de Savoie**  
**73290 LA MOTTE SERVOLEX**

### 5. DISCIPLINES

JUNIOR - distance de course : 2000 m

| <i>N°</i> | <i>Code</i> | <i>Bateau</i>                     |
|-----------|-------------|-----------------------------------|
| 1         | FJ2-        | 2 rameuses en pointe sans barreur |
| 2         | HJ2-        | 2 rameurs en pointe sans barreur  |
| 3         | FJ1X        | 1 rameuse en couple               |
| 4         | HJ1X        | 1 rameur en couple                |

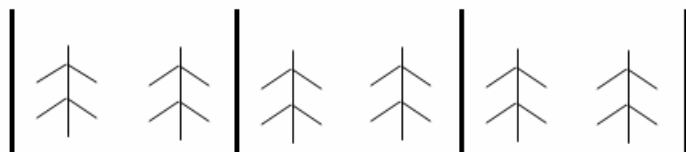
SENIOR - distance de course : 2000 m

| <i>N°</i> | <i>Code</i> | <i>Bateau</i>                                |
|-----------|-------------|--|
| 5         | FS2-        | 2 rameuses en pointe sans barreur            |
| 6         | HLS2-       | 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger |
| 7         | HS2-        | 2 rameurs en pointe sans barreur             |
| 8         | FLS1X       | 1 rameuse en couple poids léger              |
| 9         | HLS1X       | 1 rameur en couple poids léger               |
| 10        | FS1X        | 1 rameuse en couple                          |
| 11        | HS1X        | 1 rameur en couple                           |

### 6. PARCOURS

La distance de course est de 2000 m.

Le bassin est matérialisé par quatre lignes d'eau. Les compétiteurs auront chacun une ligne d'eau comme repère (pas de couloir).



Sauf modification ultérieure, les départs se feront suivant alignement sur la berge et non tenus.

## 7. PROGRAMME

Le programme définitif sera établi le vendredi 02 avril 2010 et envoyé par mail dans les clubs au plus tard le mercredi 07 avril 2010.

## 8. DISPOSITIONS GENERALES

8-1 La réunion des délégués aura lieu le vendredi 9 avril 2010 à 18h30 dans les locaux de la base départementale d'Aviron du lac d'Aiguebelette.

8-2 Le bassin : l'ouverture sera effective le vendredi 9 avril 2010 à partir de 14h avec une fermeture à 18 h 30.

Le comité départemental de Savoie doit être impérativement informé de votre éventuelle présence.

8-3 Les numéros ne seront pas fournis par les organisateurs.

8-4 Rameurs poids léger : lors de cette épreuve qualificative, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFSA.

Il doit être de 59 kg maximum chez les femmes ; de 72,5 kg maximum chez les hommes, la moyenne d'une équipe étant de 70 kg.

8-5 Les rameurs seniors retenus dans les quotas de la Direction Technique Nationale sont d'ores et déjà qualifiés pour les championnats de France bateaux courts mais ont l'obligation de participer aux championnats de Zone Sud-Est.

8-6 Les rameurs juniors retenus dans les quotas de la Direction Technique Nationale sont d'ores et déjà qualifiés pour les championnats de France bateaux courts mais ont l'obligation de participer aux championnats de Zone Sud-Est.

8-7 Les rotations de bateaux ne sont pas autorisées.

8-8 Les programmes ne sont pas automatiquement fournis par le comité d'organisation, ils sont téléchargeables sur les sites Internet et envoyés par courrier électronique.

8-9 Le chronométrage est assuré par les cadres techniques d'Etat, sous la responsabilité de la Zone Sud-Est.

8-10 La sécurité est assurée par les services de secours locaux, en liaison avec le Comité départemental de Savoie et le responsable de la zone sud-est.

8-11 L'arbitrage est coordonné par le Président de la commission régionale des arbitres en relation avec le coordonnateur technique.

8-12 Vous pouvez également consulter le code de la réglementation des épreuves sportives édité par la FFSA.

## 9. DIFFUSION DES INFORMATIONS

Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Internet :

- de la ligue Rhône-Alpes des Sociétés d'Aviron : <http://www.aviron-rhone-alpes.org>

- de la ligue d'Aviron de Bourgogne : <http://www.ligue-bourgogne-aviron.fr>

Chaque ligue constituant la région sud-est est autorisée à héberger ces informations.

Les responsables sportifs souhaitant recevoir personnellement les informations devront communiquer leur adresse mail à « [vincent.busser@aliceadsl.fr](mailto:vincent.busser@aliceadsl.fr) ».

## 10. ECHEANCIER

Lundi 22 mars : Envoi de la fiche technique.

Lundi 22 mars : Ouverture des inscriptions.

Vendredi 02 avril: Clôture des inscriptions.

Vendredi 02 avril : Consultation de la liste des engagés.

Mercredi 07 avril : Envoi des engagements, horaires et ordres de départ.

Dimanche 11 avril : Envoi des résultats.

Vincent BUSSER  
Responsable de la Zone Sud -Est d'Aviron



Julien HOUSSET  
Conseiller Technique Sportif  
Coordonnateur Technique

